ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

DÉPARTEMENT DU CANTAL · DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Electeurs, Electrices,

Je salue tout d'abord le nouveau mode de scrutin qui permet à l'électeur de choisir l'homme.

C'est la première fois depuis la guerre qu'Aurillac n'impose pas sa volonté. Jusqu'ici les comités avaient toujours désigné pour la première place sur les listes quelqu'un d'Aurillac. Et même après le décès de M. Dommergues, lors de l'élection partielle à laquelle j'ai été candidat, tous les partis du Cantal avaient désigné leurs hommes dont l'un du reste, l'honorable M. Joly fut élu, parmi les habitants de l'arrondissement d'Aurillac, alors que ce dernier était déjà représenté au Parlement.

Je tiens à remercier au début de cette campagne électorale les électeurs de l'arrondissement de Saint-Flour-Murat qui m'ont fait confiance alors que, seul et contre tous, je représentais cette partie du département. Et aujourd'hui c'est devant eux que je me représente, devant eux et ceux de l'arrondissement de Mauriac que les fantaisies du découpage électoral ont adjoint à notre propre arrondissement.

Je me présente comme candidat d'union. Je ne peux en effet prendre le titre M.R.P., puisque cette formation est, dé par la volonté de ses dirigeants, destinée à disparaître pour faire place à un groupe centriste qui réunira, je l'espère, tous ceux qui, dans le respect de nos traditions, voudront faire des principes qui doivent animer une société chrétienne la base de leurs actions.

Ce que sera ce groupe, le nom qu'il prendra, je l'ignore. Ce que je sais c'est que, si je suis élu, sans m'attarder sur des divergences secondaires, je donnerais mon consentement au regroupement le plus large possible.

Je pense ainsi, en prônant l'union, apporter ma modeste contribution à l'œuvre entreprise par le général de Gaulle qui a demandé aux Français de se situer enfin sur le « **PLAN NATIONAL** » et de faire taire leurs querelles partisanes.

Nous ne voulons plus revoir en effet, ce qui s'est écroulé après le 13 Mai. Une France bafouée et ridiculisée par les autres nations (qu'on songe à l'attitude de la Syrie et de certains pays arabes aux Nations Unies, et qu'on se demande si ces pays auraient osé tenir les mêmes paroles de mépris à notre égard si nous avions eu un Clémenceau ou un de Gaulle au gouvernement). Nous avons un espoir aujourd'hui de voir finir la guerre d'Algérie, il n'y en avait pas il y a six mois. Nous avons frôlé la guerre civile avec sa conséquence inévitable : l'intervention étrangère. Aujourd'hui on commence à l'étranger à nous respecter. Bref la France était en déliquescence. Et ceci par la faute d'un Parlement dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est tombé dans un discrédit total. La plupart s'étaient abandonnés à ne juger les événements que d'après les intérêts de leur parti ou suivant leurs ambitions personnelles. Rappelez-vous les crises ministérielles interminables, pendant lesquelles la France restait sans direction, souvent à des heures graves, parce que ceux qui renversaient un gouvernement s'avéraient incapables de le remplacer.

Le vote massif du « oui » entraînait obligatoirement le retour des élus devant les électeurs. Car il était en même temps le désaveu formel de toute l'action parlementaire de ces dernières années.

C'est la raison pour laquelle je n'ai sollicité d'aucun groupe politique la moindre investiture. Je ne veux pas être patronné par des gens plus ou moins responsables de la décadence qui était la nôtre. Je préfère me présenter tel que je suis, avec toute ma liberté, toute celle que j'ai exigée lorsqu'on m'a demandé de faire acte de candidature.

C'est assez du reste de regarder en arrière pour voir toutes ces hontes.

Il faut maintenant réparer et se tourner résolument vers l'avenir qui sera ce que nous le ferons, ce que, par votre vote, vous le ferez.

Ce que je vous propose, c'est mon dévouement entier. Lorsque j'ai été élu président des déportés, j'ai averti que je n'acceptais pas une charge de président pour ne rien faire. Nous avons avec mes camarades élevé le monument du souvenir, les droits de tous ont été satisfaits. Seules trois veuves de fusillés, qui ne m'avaient du reste pas confié leurs intérêts avant une date récente, attendent encore un avantage qui leur est dû. Pour moi ces intérêts sont sacrés, ainsi que ceux des A. C., prisonniers ou non. J'ai conduit par deux fois les familles dans les camps d'Allemagne où ont souffert et où sont morts les leurs.

Ceci m'autorise à faire la même promesse. Si je suis élu député, je ne serai pas député pour ne rien faire.

Si je ne le suis pas, je rentrerai chez moi, où j'ai une profession. Je ne suis pas un politicien qui affiche un métier, qu'en réalité il ne possède pas et qui entend vivre de la politique. Je suis pharmacien à Murat. Comme tel je participe à la vie de vous tous, agriculteurs qui êtes mes principaux clients, commerçants qui souffrez comme moi du poids exhorbitant des impôts, ouvriers, comme ceux de la « Silice » française, qui pour un travail très dur, n'êtes jamais certains de conserver votre emploi, fonctionnaires enfin qu'on a tant attaqués et qui, cependant, comme nous avez vos joies et vos peines et dont je me plais à reconnaître la compréhension que ce soit chez le facteur ou le cheminot comme chez l'agent des finances.

Ce que je suis, chacun le sait : un militant catholique qui fera tous ses efforts pour éviter à la France l'affreuse expérience du matérialisme de gauche et qui voudrait bien la voir se débarrasser du matérialisme de droite, qui nous fait tout juger et jauger selon l'argent.

Ce que j'espère, c'est qu'avec un gouvernement stable, avec des députés réduits à leur rôle de représentation et de contrôle, mon pays se relèvera.

Rappelez-vous : J'ai fait toute ma dernière campagne sur la nécessité de réformer la constitution, d'établir un gouvernement fort et stable. J'ai exposé tout au long que, de même qu'il aurait paru intolérable qu'un conseiller municipal puisse entreprendre un projet et le faire voter sans en parler à son maire, il était aussi intolérable qu'un député puisse déposer propositions de lois sur propositions de lois, sans que le gouvernement en soit informé. Un très grand pas dans ce sens a été fait par le général de Gaulle.

J'espère ainsi, qu'avec des ministères stables, nous pourrons arriver, députés et citoyens, à établir notre société sur les bases solides qui ont fait leurs preuves au cours des âges et sur cet esprit communautaire qui nous manque.

Droit de posséder et pour les parents de laisser leur patrimoine à leurs enfants.

Défense de la famille, cellule-base et première de la société.

Sécurité de son salaire pour le chef de famille.

Liberté absolue de conscience, y compris la liberté d'enseignement.

Aide fraternelle à tous les vieillards, les malades, les sans-travail, les invalides civils. C'est à tous ces déshérités de la vie que va tout spécialement ma pensée, non pas seulement aujourd'hui, mais toujours.

Politique du logement. Tenter de permettre à tout père de famille d'avoir au moins à la fin de sa vie la propriété de la maison qu'il aura bâtie avec son travail.

Le travail est immense et on n'en finirait pas si on voulait exposer l'ampleur de tout ce qui est à faire.

Qui songe au malaise paysan qui risque, à la cadence où partent les jeunes, de faire du Cantal un désert ?

Qui songe au sort qui sera celui des mineurs de Champagnac si demain leur mine ferme ?

Et cependant les uns et les autres sont des hommes comme moi, ont une famille comme moi et l'amour d'un métier comme moi.

S'ils le veulent, je serai l'un des leurs, l'un des vôtres pour travailler à l'avènement d'une France généreuse, juste et forte, où chacun, ayant à cœur d'œuvrer pour le bien commun, saura également qu'il pourra compter sur les autres s'il le faut.

Pour répandre ces idées, je compte plus que sur moi encore, sur celui que j'ai choisi comme suppléant Richard CHAPUT, Conseiller Technique à l'E.D.F., dont la famille est originaire de Vieillespesse. Ce suppléant, j'aurais pu le prendre dans le Cantal. Il m'a semblé de beaucoup préférable de le prendre parmi les Auvergnats de Paris. J'ai très souvent à m'occuper des retraites qui sont liquidées par les caisses de Paris. Pour ce travail et pour aider les familles qui ont des enfants à Paris, il sera particulièrement utile.

Comme il partage avec moi l'espoir de paix qui naîtra de l'idée européenne à laquelle le M.R.P. a donné le départ et à la réalisation de laquelle, tout en gardant le culte de la France, nous consacrerons nos efforts.

Henri JOANNON

Ancien député
Ancien déporté politique
Pharmacien à Murat
Candidat Républicain d'Union Nationale et d'Action Sociale et Familiale

REMPLAÇANT EVENTUEL
Richard CHAPUT
Conseiller Technique à l'E.D.F.
Conseiller à la Jeunesse et aux Sports
Démocrate Chrétien

Saint-Flour. — Imprimerie « La Dépêche »